



**COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL MUNICIPAL :
SPORTS ET LOISIRS**

Séance du 11 MARS 2009

COMPTE RENDU DE SYNTHESE DES DEBATS

Mme Isabelle OBRECHT	P
M. Armand WIDMANN	P
M. André SCHALCK	P
Mme Christiane SCHEER	P
M ; François DEBEUCKELAERE	P
M. Christian WEILER	P
M. Dominique BERGERET	P
Mme Barbara HILSZ	P
M . Bruno FREYERMUTH	P
Mme Annabelle FAUSSER	P
M. Paul ROTH	P
Mme Monique FISCHER	P
M. Bernard FISCHER, Maire d'Obernai	P
Les membres du Conseil Municipal	P
Les Chargés de Direction	P
Le Service Communication	P

POINTS ABORDES	AVIS DE LA COMMISSION
<p>1. <u>Dalles amortissantes salle de musculation</u></p> <p>Afin de permettre aux scolaires et aux membres de l'association Sports Réunis d'Obernai Haltérophilie Musculation d'utiliser au mieux la salle d'haltérophilie qui se trouve au Cosec, la Ville d'OBERNAI a fait procéder au remplacement des dalles amortissantes du sol.</p> <p>L'opération s'est déroulée en deux phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - automne 2008 : un coût de 14 867.78 e - vacances scolaires de février 2009 pour un montant de 11 206.52 € <p>La Collectivité a bénéficié d'une subvention de 937.00 €</p> <p>Parmi les dalles qui ont été remplacées, certaines d'entre elles ont été récupérées. Comme des Clubs d'haltérophilie extérieurs ont demandé à les acquérir, il a été proposé de leur vendre selon un tarif variant de 20 à 30 € le m².</p> <p>Enfin, quelques professeurs d'EPS obernois ont demandé que quelques dalles puissent leur être cédées à titre gracieux.</p>	<p>La Commission a émis un avis favorable.</p>
<p>1. <u>Aide à l'achat d'équipement en faveur du CAO Section Badminton</u></p>	

<p>La Section Badminton du CAO souhaite acquérir des poteaux de compétition qui supportent les filets de séparation. En effet, la Collectivité s'est uniquement fournie en poteaux de loisir. Pour permettre aux 139 membres de la Section, ainsi qu'à des scolaires de s'entraîner dans les meilleures conditions, et particulièrement dans le respect des normes en vigueur, l'association sollicite une subvention de la part de la Ville d'Obernai.</p> <p>Elle produit à cet égard un devis établi par la société MARTY SPORTS pour un montant de 3 338.99 € TTC.</p> <p>Comme il en est d'usage en terme d'aide à l'achat d'équipement sportif, il a été proposé que la Ville d'Obernai participe à hauteur de 15%. Sachant que le Conseil Municipal demeure souverain.</p> <p><i>En cas d'accord, le Club est éligible à une subvention supplémentaire du Conseil Général du Bas-Rhin, voire de la Ligue.</i></p>	<p>La Commission a émis un avis favorable en vue de l'attribution d'une subvention de 500.84 € en faveur du CAO/Section Badminton.</p> <p>Elle s'en remet toutefois à la décision du Conseil Municipal.</p>
<p><u>2. Déménagement de l'association "La Boule de l'Espoir"</u></p> <p>Depuis le 31 août 1992, la Ville d'Obernai a mis gracieusement à la disposition du Club, les anciens vestiaires de football, situés Rue du Mal Juin.</p> <p>Compte tenu de la construction prochaine du nouveau Centre Périscolaire Europe, le local est voué à la destruction.</p> <p>Pour permettre à l'association de continuer ses activités, il a été proposé à titre provisoire, d'installer un Algéco avec une alimentation en eau et en électricité dans la même zone, (<i>derrière le vestiaire réservé au football</i>).</p> <p>L'opération revient à 12 460,00 €, et permettra également aux boulistes de disposer d'aires de jeu en nombre suffisant.</p> <p>La construction d'un petit bâtiment définitif, et qui sera accolé au vestiaire est prévue.</p>	<p>La Commission a émis un avis favorable.</p> <p>M. ROTH a indiqué qu'il fallait veiller à intégrer dans le prix de location de l'Algéco, le coût de dépôt et de l'enlèvement.</p> <p>Mme OBRECHT a précisé qu'un contact sera pris avec les riverains, afin de les informer des travaux prévus.</p>
<p><u>3. Fête du Sport 2009</u></p> <p>Malgré la mise en place des samedis libérés en 2008, la Fête du Sport a pu être organisée de manière satisfaisante, en particulier grâce à l'implication des enseignants.</p> <p>En effet, les élèves des classes élémentaires ont bénéficié de la distribution de collecteurs dans les écoles.</p> <p>En grand nombre, et souvent accompagnés par leurs parents, ils se sont rendus, le samedi matin, aux stands mis en place par les associations sportives.</p> <p>Leurs documents ont été validés et ils ont pu s'initier à diverses disciplines sportives.</p> <p>Deux classes ont été récompensées pour avoir présenté le plus grand nombre de participants. Les élèves concernés assisteront gratuitement au match de football Racing Club de Strasbourg /Angers, le lundi 23 mars 2009 au stade de la Meinau. La Ville d'Obernai prend en charge le transport en bus.</p> <p>Ceci étant, il convenait de fixer la date de l'édition 2009 de la Fête du Sport :</p> <p style="text-align: center;"><i>Le samedi 19 septembre 2009 a été retenu.</i></p>	<p>Mme OBRECHT a précisé, suite à différentes questions, que bon nombre de villes n'avaient pas reconduit la Fête du Sport, car il ne s'agit plus d'une journée nationale.</p> <p>Elle a signalé également que la Ville de BARR l'organisait en juin.</p> <p>Mme HILTZ a proposé que le Centre de Cardio Prévention soit associé à la Fête du Sport 2009 en particulier en intégrant des questions dans les collecteurs qui concernent la santé.</p> <p>Elle a suggéré également que le Centre de Cardio Prévention diffuse des informations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la présentation des risques cardio vasculaires chez l'adulte - aux règles à respecter en termes d'alimentation pour lutter contre l'obésité. <p>Mme OBRECHT a ajouté que le Centre Cardio Prévention disposait même du matériel nécessaire pour tenir un stand.</p> <p>Des contacts seront pris pour fixer les modalités d'une participation.</p>

	<p>Il a été proposé par ailleurs que des exercices de secourisme seraient à nouveau organisés, en particulier en ce qui concerne le défibrillateur automatique</p> <p>Mme OBRECHT a indiqué que cette question sera évoquée avec le prestataire habituel de la Ville d'Obernai..</p>
<p>4. <u>Piscine plein air / préparation de "saison estivale 2009"</u></p> <p>Il a été indiqué aux membres de la Commission que la saison se préparait dès le mois de février, en particulier en ce qui concerne le recrutement d'agents saisonniers.</p> <p>Ces derniers exercent des fonctions de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. surveillance des bassins (maîtres nageurs, sauveteurs, etc...) en étant titulaire d'un Brevet d'Etat. 6. d'agents d'entretien qui exercent leurs fonctions dans l'établissement et sur les pelouses, 7. Les horaires d'ouverture sont les suivants : 8. <u>Piscine Plein Air</u> : Juin : 11h00-19h00 - 7J / 7 9. Juillet et Août : 9h30-20h00 / 7j / 7 10. <u>Piscine Tournesol</u> : ouverte uniquement aux scolaires et au Club de natation) <p>Les tarifs d'entrée demeurent inchangés depuis 2004, et se règlent sous forme de ticket individuel, de carnets, voire d'abonnements.</p> <p>Il a été précisé que les Maîtres Sauveteurs... suivront tous un cycle de 6h de recyclage en secourisme. Il concerne les agents en place, et les saisonniers.</p> <p>En outre, dès le mois d'avril, le Pôle Logistique et Technique prépare les espaces verts et se charge de la mise en eau des bassins.</p>	<p>M. FREYERMUTH a reconnu que l'organisation était satisfaisante. Il s'est toutefois interrogé sur l'avenir professionnel des agents de la Piscine Tournesol, une fois que le Centre Nautique Intercommunal sera construit.</p> <p>Mme OBRECHT a répondu que rien ne pouvait être décidé à l'heure actuelle, car le mode de gestion de l'établissement n'a pas encore été arrêté.</p>
<p>11. <u>Points divers</u> :</p> <p>La Fête des Sportifs Méritants " 20 février 2009".</p>	<p>M. DEBEUCKELAERE s'est interrogé quant à la date retenue, car elle lui semble décalée par rapport à la fin de la saison sportive (juin).</p> <p>Il souhaiterait par ailleurs que l'aspect 'méritant' ressorte davantage durant la cérémonie, et en particulier en faveur des sportifs les meilleurs.</p> <p>M. ROTH souhaiterait quant à lui que les sportifs de haut niveau bénéficient d'un traitement particulier. Ceci étant, il considère que la Fête des Sportifs Méritants donne Satisfaction.</p> <p>M. BERGERET a noté qu'il y avait peut être un certain décalage dans le temps, mais qu'il appréciait que la Ville d'Obernai honore de très nombreux sportifs.</p> <p>M. WEILER a reconnu que la manifestation était importante pour les associations, qui, elles aussi sont mises en avant.</p> <p>Il propose qu'elle se déroule éventuellement à la fin de la journée consacrée à la Fête du Sport... même si une telle formule risque d'être lourde à gérer.</p>

20/03/09

MME HILSZ demande que l'on réfléchisse à la philosophie de la Soirée des Sportifs Méritant.

Mme OBRECHT a indiqué que la Ville d'Obernai entend essentiellement honorer les associations et les sportifs.

Elle précise également qu'elle veillait à la distribution de lots, afin de satisfaire toutes les catégories d'âge, plutôt que de remettre simplement des coupes et des médailles.

Obernai, le 18 mars 2009

Isabelle OBRECHT
Adjointe au Maire,
Déléguée à la Jeunesse, aux
Sports, et aux Loisirs